

ETUDE OPAM ET CONCEPT INCENDIE AEAI – AGROL (SIERRE)

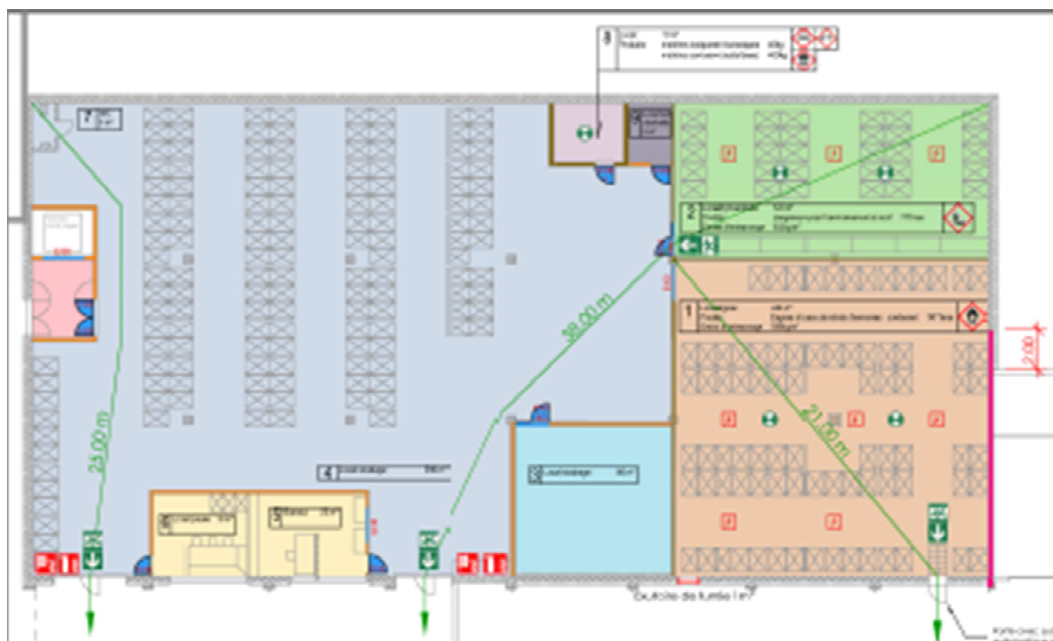


Fig. 1 : Plan de la halle de stockage

<p>Mandant : AGROL Sierre Coopérative</p> <p>Période : 2016-2017</p> <p>Référence : M0136_00</p>	<p>CONTEXTE / PRESTATIONS :</p> <p>La coopérative AGROL de Sierre projette de transformer la halle de stockage des matières dangereuses comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des engrais à base de nitrate d'ammonium - Des produits phytosanitaires (dangereux pour l'environnement) - Des produits chimiques (toxique et corrosifs) - Un stockage de bonbonnes de gaz (situé à l'extérieur) <p>Il existe un risque d'accident majeur étant donnée les quantités impliquées de matières dangereuses.</p> <p>Inexis a mené les études suivantes afin d'évaluer son impact au niveau du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport succinct selon l'OPAM (accident majeur) - La partie « Maîtrise du risque lié aux matières dangereuses » du concept de protection incendie AEAI - La définition du concept de stockage <p>Conformément aux Directives de Protection incendie AEAI 2015, Inexis a réalisé le concept de sécurité incendie en respectant les exigences liées au degré d'assurance qualité des bâtiments dont Q3 (site classé OPAM).</p> <p>CARACTERISTIQUES ET POINTS FORTS :</p> <p>La double compétence d'Inexis en « protection incendie » et dans le domaine des « risques industriels » lui a permis de proposer un projet cohérent qui intègre d'emblée ces deux aspects.</p> <p>Malgré la complexité de l'étude, Inexis a terminé son étude dans les délais convenus grâce à sa réactivité et flexibilité. Le concept proposé a été accepté sans réserve par l'autorité.</p>
---	--